



Mairie  
2, rue de Rennes  
35137 BEDEE  
Tél : 02.99.06.18.20

Convocation du  
3 juillet 2020  
Affichée le 3 juillet 2020

**Conseillers Municipaux :**

En exercice : 27

Présents : 25  
Absents : 0  
Procurations : 1  
Votants : 26

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 JUILLET 2020**

**LE DIX JUILLET DEUX MILLE VINGT à DIX HUIT heures TRENTE MINUTES**, le Conseil Municipal, légalement convoqué conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Joseph THEBAULT, Maire**.

**PRESENTS** : Joseph THEBAULT, **Maire**,  
Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Béatrice GAYVRAMA, Nicolas AUBIN, Sophie RABORY, Sébastien GOUDARD, **Adjoint**.  
Annick VIVIEN, Raymond BLOUET, Jean RONSIN, Agnès GODREUIL, Francine RABINIAUX, Philippe MACOUIN, Chrystel CAULET, Mylène MENARD, Mélynda HASSOUNA, Caroline COPPENS, Nicolas VOLLE, Flavie ANNE, Pierre PIRON, David LE LARGE, Mathieu LEVILLAIN, Christine PERTUISEL, Fabien GRIGNON, Mathias JOLY.

**EXCUSÉ(ES)** : Sébastien GOUDARD, Caroline COPPENS

**PROCURATIONS données par** : Caroline COPPENS à Chrystel CAULET

**SECRETAIRE de SEANCE** : Béatrice GAYVRAMA

**OBJET : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (N°2020-072)**

La Commission Communale des Impôts Directs, présidée par le Maire, est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants désignés par le Directeur des Services Fiscaux sur une liste de contribuables dressée par le Conseil Municipal. Cette liste comporte un nombre double du nombre de commissaires à retenir en application de l'article 1650-1 du Code Général des Impôts.

Le Conseil Municipal à l'unanimité établit la liste ci-après :

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
ABADIE Elisabeth	31 Le Haut Rochereuil 35137 BEDEE	BAUDRIER Jean-Luc	20 La Roncière 35137 BEDEE
ANNE Flavie	4 allée des Lavandières 35137 BEDEE	COPPENS Caroline	16 rue des Ajoncs 35137 BEDEE
AUBIN Nicolas	10 L'Hôtel Moulin 35137 BEDEE	DENIEUL Alain	La Touche 35137 BEDEE
BASSELOT Gérard	4 Contour de la Touche 35137 BEDEE	GARNIER Rolland	4 rue Marie Curie 35137 BEDEE
BERTHELOT Morgane	La Haie Renier 35137 BEDEE	GAUTIER Jean-Paul	23 La Motte Gêret 35137 BEDEE
BRIAND Jean-Marc	30 L'Hôtel Hamon 35137 BEDEE	GODREUIL Agnès	13 allée Antoine Lavoisier 35137 BEDEE
BROUAZIN Bernard	2 allée des Touraine 35137 BEDEE	HUNault Francine	32 La Cadouyère 35137 BEDEE
COLLIN René	10 La Haie Pavée 35137 BEDEE	MENARD Mylène	2 A rue des Forges 35137 BEDEE
DURET Nicolas	10 Les Cormiers 35137 BEDEE	PIRON Pierre	6 La Haie Maroc 35137 BEDEE
GAYVRAMA Béatrice	5 rue des Lilas 35137 BEDEE	RABINIAUX Roger	4 La Morinais 35137 BEDEE
LEFEUVRE Régine	22 Le Plessis Cojalu 35137 BEDEE	RABORY Sophie	8 La Haie Pavée 35137 BEDEE
PLAINE Thierry	18 La Huchetière 35137 BEDEE	RONsIN Jean	1 rue Beauséjour 35137 BEDEE
POIZAT Sylvie	14 avenue du Dr Barenton 35137 BEDEE	TESSIER Chrystelle	50 La Ténédaïs 35137 BEDEE
RONsIN Jean-Paul	17 Launay Sinan 35137 BEDEE	TESSIER Joël	4 allée d'Anjou 35137 BEDEE
VIVIEN Annick	16 Les Montjardins 35137 BEDEE	TORANELLI Florence	17 La Motte Botherel 35137 BEDEE
<i>Personnes extérieures à la commune</i>		<i>Personnes extérieures à la commune</i>	
BRIAND Edwige	17 rue de St Malo MONTAUBAN DE BRETAGNE	BONDON Fabienne	La Denaulais LA NOUAYE

- Mandate Monsieur Le Maire à l'effet de la notifier aux services fiscaux.

**OBJET : VENTE DEFINITIVE DU LOT 1 DU LOTISSEMENT « MAINE » (N°2020-073)**

Monsieur Le Maire rappelle par délibération du 19 février 2019, le conseil municipal a décidé de déposer une demande de permis d'aménager pour réaliser un lotissement de 3 lots à vocation d'habitat individuel, sur une emprise de 1 690 m<sup>2</sup>. Référéncé PA035023 19 B001, le permis d'aménager le Lotissement « Maine » a été délivré à la commune le 6 mai 2019.

Le 21 octobre 2019, le conseil municipal a validé la promesse de vente du lot 1 à Monsieur Mickaël BAUDRY et Madame Cécile HEARD, au prix de 48 000€. Elle a été signée le 23 novembre 2019

Les conditions suspensives d'obtention du financement et du permis de construire sont obtenues. Le permis de construire PC 035023 20B0011 a été délivré à Mr Mickael BAUDRY et Madame Cécile HEARD le 28 avril 2020.

Monsieur Le Maire propose de valider la vente définitive de la parcelle de 338 m<sup>2</sup> à cadastrer issue de ZD163p à Monsieur Mickaël BAUDRY et à Cécile HEARD. France Domaine a émis un avis favorable au prix de vente de 48 000€ TTC, prix qui sera assujetti à la TVA.

A l'unanimité, le conseil municipal :

- Vend à Monsieur Mickaël BAUDRY et Madame Cécile HEARD, domiciliés 2 ruelle du Champ d'Aise à BRETEIL (35160), la parcelle de 338 M<sup>2</sup> à cadastrer issue de ZD163p (lot 1 du Lotissement Maine) au prix de 48 000 € TTC, prix qui sera assujetti à la TVA,
- Mandate Monsieur Le Maire à l'effet de signer au nom de la commune de BEDEE propriétaire, l'acte authentique de vente qui sera établi par l'étude de Maître COUBARD-COUBARD LE QUERE, notaires à Bédée.

**OBJET : CONVENTION AVEC L'US BEDEE PLEUMELEUC FOOT (N°2020-074)**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune avait conclu une convention avec l'Association USB (Union Sportive Bédéenne) en 2011, reconduite plusieurs années.

Aux termes de cette convention, la commune verse une subvention complémentaire à l'USB pour participer au financement d'un emploi d'éducateur sportif. Cet animateur est mis à la disposition de la commune et il participe aux services municipaux et à des actions d'initiation ou d'animation sportive à destination de divers publics : Temps d'Activité Périscolaire (TAP), « le Sport ça me dit »...

En septembre 2018, les écoles sont passées à 4 jours de classe et l'animateur n'intervient que sur le seul temps périscolaire du soir, à raison de 2 soirs par semaine (ce qui représente un volume annuel de 66 heures).

Monsieur Le Maire propose de renouveler la convention avec la nouvelle association l'US Bédée Pleumeleuc Foot (issue de la dissolution de l'Union Sportive Bédée), pour l'année scolaire 2019-2020, avec le même volume horaire que pour l'année scolaire précédente ; soit 66h correspondant à une subvention de 1056€ pour le soutien à l'emploi.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve la convention 2019/2020 avec l'association US Bédée Pleumeleuc Foot représentée par son Président, pour un volume horaire de 66h correspondant à une subvention de 1056€,
- Mandate Monsieur Le Maire à l'effet de signer et d'exécuter cette convention,
- Mandate Monsieur Le Maire à l'effet de verser la subvention à l'association US Bédée Pleumeleuc Foot.

<b>Prénom NOM</b>	<b>Signature</b>	<b>Prénom NOM</b>	<b>Signature</b>	<b>Prénom NOM</b>	<b>Signature</b>
ABADIE Elisabeth		GRIGNON Fabien		PERTUISEL Christine	
ANNE Flavie		HALOUX Michel		PIRON Pierre	
AUBIN Nicolas		HASSOUNA Mélynda		RABINIAUX Francine	
BLOUET Raymond		JOLY Mathias		RABORY Sophie	
CAULET Chrystel		LE LARGE David		RONSIN Jean	
COPPENS Caroline		LEFEUVRE Régine		RONSIN Jean-Paul	
GAYVRAMA Béatrice		LEVILLAIN Mathieu		THEBAULT Joseph	
GODREUIL Agnès		MACOUIN Philippe		VIVIEN Annick	
GOUDARD Sébastien		MENARD Mylène		VOLLE Nicolas	